

Dossier de presse

4^e conférence départementale de l'économie lundi 2 juillet, Romorantin-Lanthenay

Le conseil général de Loir-et-Cher organise la 4^e conférence départementale de l'économie (CDE), lundi 2 juillet, à Romorantin-Lanthenay. Après avoir traité des thèmes de l'innovation et de l'attractivité du territoire, les membres de la conférence départementale de l'économie se penchent sur les résultats des travaux des groupes :

- Transmission des activités économiques et renouvellement des générations
- Développement du potentiel des ressources humaines

Les reprises d'entreprise, axe fondamental du dynamisme économique

Face aux départs en retraite massifs à venir d'ici 2010, l'enjeu de la reprise des entreprises est crucial car il représente, à terme, bien plus d'emplois que lorsqu'une grande entreprise se délocalise. Tous nos territoires sont concernés par ce phénomène. Pour conforter le tissu économique du Loir-et-Cher, la conférence départementale de l'économie définit le renouvellement des entreprises comme un enjeu majeur. L'objectif de la CDE est de maintenir et de développer un vivier d'entreprises pour garantir le dynamisme économique en Loir-et-Cher. Promouvoir le territoire, favoriser les reprises d'entreprises et accueillir de nouvelles populations sont les trois axes principaux dégagés par la CDE.

Services à la personne : un gisement d'emplois à exploiter

Les services à la personne sont un gisement d'emplois très important et encore sous exploité. Petite enfance, personnes âgées et handicapées, auront de plus en plus besoin d'aide au quotidien. Pour développer ces services en Loir-et-Cher, la conférence départementale de l'économie propose de mettre en œuvre un plan d'actions pour agir sur trois leviers essentiels. La formation des acteurs, la solvabilisation du marché (à travers le chèque emploi service universel pré financé) et le développement d'entreprises de services à la personne.

L'innovation au cœur de la conférence départementale de l'économie

Innovation : le programme Trempolinno sera mis en place sur la période 2007-2010, pour un coût de 1,9 M €. Objectifs : mener des actions de sensibilisation en faveur de l'innovation et accompagner les entreprises dans leurs projets innovants. Trempolinno a été élaboré sur la base des réponses de 200 entreprises loir-et-chériennes à une enquête sur l'innovation.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 1

Groupe « Transmission des activités économiques et renouvellement des générations »

Un programme d'action en faveur de la reprise d'entreprises en Loir-et-Cher

Tous secteurs confondus, plus de 2 chefs d'entreprises sur 10 envisagent de prendre leur retraite d'ici 2010 – étude Observatoire, décembre 2005 – La conférence départementale de l'économie définit donc le renouvellement des entreprises comme un enjeu majeur pour le dynamisme économique en Loir-et-Cher.

L'objectif de la conférence départementale de l'économie est de maintenir et de développer un vivier d'entreprises pour garantir un maillage territorial harmonieux et dynamique. 4 axes de travail sont prévus : le repérage des dirigeants potentiels, une information active auprès du public, la sensibilisation des repreneurs et leur accompagnement dans les démarches qu'ils entreprennent.

Trois grandes actions envisagées pour favoriser la reprise d'entreprises

→ La promotion des territoires : partenariats avec les médias, création d'une charte graphique et d'un portail Internet.

→ La détection et la promotion de nouveaux repreneurs, en sensibilisant les acteurs locaux autour d'événements dédiés à la reprise d'entreprises et en menant une démarche auprès de nouveaux publics et de nouveaux partenariats.

→ Une politique d'accueil des nouvelles populations : par un inventaire des entreprises à céder et un accompagnement structuré des porteurs de projets.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 2

Groupe « Développement du potentiel des ressources humaines »

→ Les services à la personne

Les services à la personne constituent un important gisement d'emplois et d'activités : petite enfance, personnes âgées et handicapées, particuliers...

Pour renforcer et pérenniser le développement de ces services en Loir-et-Cher le groupe de travail sur les ressources humaines propose de mettre en œuvre un plan d'actions pour agir sur 3 leviers essentiels : la formation et la professionnalisation des acteurs, la solvabilisation du marché à travers le chèque emploi service universel pré financé et le développement d'entreprises de services à la personne. Ce plan d'actions associe l'État, le Medef, la CGPME, la Région et le Département. D'ores et déjà le dispositif initié par le Conseil général et la Direction du travail va permettre à 250 personnes dont 80 Rmistes de suivre une séance de découverte des métiers à domicile. Enfin, un plan de communication accompagnera les actions identifiées

→ Le rapprochement école – entreprise

Le groupe « ressources humaines » de la conférence départementale de l'économie souhaite porter les efforts sur l'enseignement général en collège et en lycée. L'objectif : accroître la diffusion de la culture économique dès le plus jeune âge. Des référents généralistes seraient identifiés pour représenter les entreprises auprès des collégiens et des lycéens. Issus du monde économique, ces dirigeants ont pour rôle de faire vivre l'entreprise au sein des établissements scolaires : stages, visites d'entreprises, tables rondes, interventions de professionnels etc. Medef et CGPME seront les pilotes de ce plan d'action.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 3 (rappel)

Groupe « Soutien à l'innovation et développement d'activités nouvelles »

Le programme Trempolinno

Le programme *Trempolinno* est l'aboutissement du travail du groupe de soutien à l'innovation. Mis en place sur la période 2007-2010, il sera porté par la Chambre de commerce et d'industrie pour un coût de 1,9 M €. Trempolinno se décline en deux volets. Mener des actions de sensibilisation et d'aide au positionnement auprès des entreprises et accompagner des projets innovants.

Les actions 2007 en faveur de l'innovation

- 200 entreprises loir-et-chériennes ont répondu à l'enquête lancée début 2007 par l'Observatoire.
- Le *commando innovation* est mis en place. Il a pour objectif d'accompagner les entreprises dans leurs démarches innovantes. Des professionnels volontaires se déplacent dans les entreprises pour conseiller et soutenir les dirigeants et salariés, notamment des petites structures, et interviennent pour concrétiser des actions innovantes.
- La journée de l'innovation, le 18 septembre à la Halle aux grains de Blois, mettra des compétences à la portée des entreprises. L'objectif est d'affirmer l'innovation comme une solution stratégique au développement des entreprises.

Dynamiser la filière bois-énergie

- Fixer un objectif de production chiffré à 3-5 ans qui servira de guide au projet de production et d'approvisionnement, à l'équipement des consommateurs, aux politiques publiques.
- Sensibiliser les services techniques des principaux donneurs d'ordre, publics locaux.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 4

intervention de Michel Leroux, 2^e vice-président du conseil général

Je suis très heureux de vous souhaiter, au nom du président Maurice Leroy, la bienvenue pour cette nouvelle réunion de présentation de l'avancement de la Conférence départementale de l'Economie. Je dois en effet excuser le président Leroy, qui devait ouvrir cette réunion, mais qu'une obligation nationale impérative a obligé à se rendre aujourd'hui à PARIS. Vous connaissez son attachement à cette conférence départementale, et il était particulièrement désolé de devoir s'absenter aujourd'hui. Je tiens également à remercier notre collègue Jeanny Lorgeoux pour avoir mis à notre disposition cette salle de la pyramide de Romorantin.

Nous avons voulu que la Conférence soit un espace d'échanges et de propositions, concertées et pragmatiques, et nous avons en 2007 franchi un nouveau cap, celui de l'action. L'année 2006 avait été consacrée plus particulièrement à l'Innovation et la mobilisation de ressources et compétences de l'Enseignement Supérieur au profit de nos entreprises. Depuis octobre dernier, des programmes concrets ont été définis, des engagements ont été pris à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie. C'est ainsi que le 18 septembre prochain se tiendra à Blois la Journée de l'Innovation à laquelle nous vous invitons tous à participer.

2006 a également été une source de renouveau et de refonte de notre politique d'accompagnement des entreprises, en complémentarité avec la Région et les Communautés de communes. Avec Alain Courtois, je vous en restituerai les avancées.

Je tiens d'ailleurs à souligner le fort investissement de tous, un partenariat exemplaire, dans le projet de plate-forme technologique, associant l'ENIVL, l'Université, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'État et les Collectivités (Région/Département/Ville).

Le 20 octobre dernier, nous avons tenu une table ronde sur le rapprochement Enseignement Supérieur/Entreprises. Ce programme de plate-forme technologique, véritable outil de valorisation de la recherche et de prestation technologique, pour et avec les entreprises, est la traduction de notre volonté commune d'accompagner les acteurs économiques du Département dans le défi de l'Innovation.

De même, la semaine dernière, Région et Département, ont renforcé leur partenariat et leurs engagements sur les thèmes de l'innovation et de l'amélioration de notre offre économique territoriale. Nous avons décidé d'y consacrer 11 M€, pour agir et non plus subir.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Aujourd'hui, deux thèmes nous rassemblent : la Transmission-Reprise et les Ressources Humaines. C'est ce que nous avons décidé : consacrer les travaux de la Conférence pendant l'année 2007 à ces deux thèmes. Ils ont pour objectif commun ce qui constitue la richesse de nos entreprises : les hommes et les femmes, qui leur permettent de se développer et de se pérenniser.

Comme nous l'avons déjà dit avec Jean-Paul Marchau, au-delà des fermetures traumatisantes de grandes entreprises, se cachent les cessations d'activité de nombreuses petites et moyennes entreprises, qui font peser sur l'emploi des risques tout aussi conséquents. La reprise d'entreprises est un sujet qui mérite que nous y consacrons tous ensemble nos forces et nos moyens. Tous nos territoires sont concernés. Qui de nous ne connaît pas un agriculteur, un artisan, un commerçant, ou encore une PME, dont le chef d'entreprise est susceptible ou cherche à transmettre son patrimoine, à perpétuer les emplois qu'il a su créer ? Notre défi majeur est de valoriser au mieux cette compétence, ces entreprises et les hommes qui les composent, et les aider à identifier un repreneur et, au-delà, des personnes qui investissent pour notre territoire et pour demain. La mobilisation de l'ensemble des acteurs à l'initiative des Communautés de Communes et du Syndicat de Pays Vendômois dans "Prospectives Emploi en vendômois", en est une illustration que je tenais à vous faire partager cet après-midi.

Cette même préoccupation, de la transmission des savoirs de l'entreprise, a constitué le fil rouge des travaux du groupe Ressources Humaines que dirige Gilles Noyant notamment dans l'approche de la relation école-entreprise. Il est plus que nécessaire d'ouvrir aujourd'hui nos jeunes à l'esprit d'entreprise, car c'est faciliter demain le développement et la reprise d'entreprises. C'est leur donner les perspectives d'une insertion réussie dans le monde du travail.

Les rapprochements entre l'Éducation Nationale et les secteurs économiques sont très présents dès lors que l'on parle d'enseignement professionnel, d'apprentissage. En revanche, malgré des initiatives remarquées d'enseignants et de chefs d'entreprises, par trop souvent isolées, ces rapprochements doivent faire l'objet d'efforts démultipliés dans l'univers de l'enseignement général, des collèges et lycées. Nous nous félicitons des propositions que vont exposer Gilles Noyant et Monsieur Dominique Tresgots, notre Inspecteur d'Académie, que je tiens à remercier pour son engagement dans le développement de l'esprit d'entreprise et de la culture économique. Le Département prendra toute sa part dans cette action. Ainsi, nous préparons pour cet automne, en lien avec l'Inspection Académique et la Chambre de Commerce et d'Industrie, une exposition et des ateliers animés par Centre Science sur le thème de l'innovation, qu'elle soit industrielle ou de service.

Enfin, nous concluerons la restitution des travaux du groupe Ressources Humaines par une table ronde sur les services à la personne, thème transversal par excellence.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Enfance, personnes âgées, entreprises de services, organisation territoriale, formation et professionnalisation des acteurs, insertion économique, solvabilisation du marché : autant de sujets que le groupe de travail a abordés et propose de traiter dans un plan d'action associant l'État, le Medef, la CGPME, la Région et le Département, les organismes de formation, et bien sûr les entreprises et leurs salariés. Là encore, la mobilisation de tous est attendue. Elle s'est déjà manifestée, à l'exemple des acteurs de la formation initiale et continue qui se proposent, avec les OPCA, et grâce à nos accords avec la Région, d'innover et de construire des modules de sensibilisation et de découverte des métiers des services à la personne.

Ces sessions de formation s'inscriront parfaitement dans le dispositif initié par le Conseil Général et la Direction du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'Afpa et l'ANPE, suite au dernier printemps de l'emploi de Blois. A cette occasion 250 personnes dont 80 Rmistes se sont dits intéressés par les métiers des services à la personne. Avec l'Afpa nous leur proposerons de suivre une séance de découverte de ces métiers. Pour accompagner l'ensemble des actions identifiées par le groupe de travail, un plan de communication sera déployé. Il sera défini dès la rentrée et visera des publics aussi multiples que les salariés (clients potentiels), les entreprises, les demandeurs d'emploi.

Je voudrais terminer ce propos liminaire en réaffirmant notre souhait que nous soyons inventifs, que nous expérimentions, et plus que jamais que nous favorisions l'insertion par l'économie dans un territoire dynamique.

Comme illustration, sachez que le Conseil Général est candidat à l'expérimentation du Revenu de Solidarité Active proposé par Martin Hirsh, Haut Commissaire aux Solidarités Actives. Ce programme d'action vise à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RMI en faisant en sorte que le retour à l'emploi ne signifie pas, comme souvent actuellement, une perte de revenu.

Nous devons mettre en place un système qui permette, de manière progressive, d'aider ceux qui ont retrouvé un emploi à temps partiel afin de les accompagner vers l'accroissement de leur temps de travail jusqu'au temps plein. Cela repose sur une évidence : compléter le revenu d'un travailleur revient moins cher à terme à la collectivité que de soutenir en totalité un inactif. Et le retour à l'activité permet à ces hommes et à ces femmes de retrouver l'autonomie et la dignité nécessaires à chacun.

Ce souci de la dignité de nos concitoyens, c'est ce qui doit nous motiver dans toute notre action, et le soutien de notre économie et de nos entreprises est le moyen de permettre à chacun de retrouver l'autonomie financière.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr